



Syndicat des Enseignants – SE-UNSA 29

Quimper, le 27 Mai 2026

20 rue Belle-ile-en-Mer

29000 QUIMPER

À l'attention de Madame la DASEN du Finistère

1 Boulevard du Finistère

29000 QUIMPER

Objet : Conditions thermiques dans les écoles du Finistère – Demande d'intervention

Madame la Directrice Académique,

Le SE-UNSA du Finistère vous alerte sur les conditions de travail et d'accueil des élèves dans les établissements scolaires du département, alors que les vagues de chaleur s'intensifient et que les températures dans les salles de classe dépassent désormais régulièrement les 30°C, voire 35°C dans certains Algeco ou salles non isolées.

Ces conditions exposent les personnels enseignants et non enseignants à des risques avérés (coup de chaleur, déshydratation, fatigue extrême), tout en compromettant gravement la qualité de l'enseignement (difficultés de concentration, annulation d'activités, stress accru).

Face à ces crises climatiques, le SE-UNSA vous demande de bien vouloir intervenir auprès des collectivités territoriales pour imposer les mesures suivantes :

- Fourniture immédiate de ventilateurs portables (au moins 2 par classe concernée) et de brumisateurs.
- Installation de points d'eau fraîche dans chaque école.

- Annulation des activités sportives et récréatives entre 11h et 16h.
- Session de formation d'urgence sur les signes de coup de chaleur et les gestes de premiers secours.
- Affichage obligatoire dans chaque classe des consignes de prévention.
- Cartographie des écoles à risque (Algeco, salles sans VMC, toitures non isolées).
- Priorisation des rénovations : climatisation réversible dans les maternelles, isolation renforcée.

Nous souhaiterions qu'une circulaire départementale rappelant les obligations des collectivités en matière de santé des élèves et personnels soit diffusée, que la Préfecture soit saisie si les collectivités ne réagissent pas dans les délais impartis.

Les vagues de chaleur ne sont pas une fatalité : les solutions existent, mais elles nécessitent une volonté politique forte. Le SE-UNSA est demandeur d'une réponse claire et d'actes concrets.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SE-UNSA du Finistère,

Anne SEVEN, secrétaire départementale.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AS', enclosed within a light blue rectangular border.